

27 + 2  
F N

DIRECTION DE LA VOIE

DIVISION 32-1



**V. — FOREUSE A RAILS.**

CONSIGNE D'ENTRETIEN  
ET DE REVISION.



**Juillet 1968.**







juillet 1968.

CONSIGNE N° V.  
Annexe 1

PERCEUSE DE RAILS.

1. DESCRIPTION DE LA MACHINE.

Cette machine comporte essentiellement les parties suivantes:

- le moteur,
- la boîte de vitesses,
- la tête de perçage,
- le mécanisme d'avance,
- l'attache de fixation,
- le châssis, biellettes de guidage - réservoir à eau.

Un schéma de construction de la machine est annexé.

1.1. Moteur.

La majorité des machines est équipée d'un moteur marque BERNARD des types repris ci-après. Toutefois certaines machines sont encore équipées d'un moteur de la marque JAP.

Les moteurs utilisés présentent les caractéristiques suivantes :

Moteurs à essence - 1 cylindre - 4 temps.

	<u>BERNARD</u> <u>19</u>	<u>BERNARD</u> <u>B.M.328</u>	<u>JAP 2A.</u>
- puissance en ch	2,5	2,0	1,3
- nombre de tours par minute	3000	3600	3000
- cylindrée en cm <sup>3</sup>	143	93,5	98
- alésage en mm	56	52	51,5
- course du piston en mm	58	44	47,6
- carburateur (gicleur principal)	65	80	gicleur 40
- carburateur (gicleur de ralenti)	45	40	
- allumage : distance entre les pointes d'électrodes	0,40 mm	0,40 mm	0,50 mm
- allumage : distance entre les contacts	0,40 mm	0,40 mm	0,40 mm
- distribution : jeu entre les soupapes et les tiges de soupape, le moteur étant froid : admission	0,20 mm	0,20 mm	0,20 mm
- distribution : jeu entre les soupapes et les tiges de soupape, le moteur étant froid : échappement	0,20 mm	0,20 mm	0,20 mm
- <u>capacité du réservoir de carburant</u>	<u>2,5 l</u>	<u>1,35 l</u>	<u>1,5 l</u>
- <u>capacité du carter à l'huile</u>	<u>0,840 l</u>	<u>0,320 l</u>	<u>0,250 l</u>

1.2. Mèches.

Les mèches, en acier rapide, sont approvisionnées par l'A.C. de Salzennes :



diamètre 26 mm : numéro de nomenclature : 092.24.052  
 diamètre 33 mm : numéro de nomenclature : 092.24.067

## 2. DOCUMENTS.

### 2.1. Documentation.

Les garages doivent être en possession d'une documentation relative aux différentes pièces constitutives de la machine.

Cette documentation comporte: les dessins de construction avec indication des pièces de rechange, les numéros de référence ainsi que les renseignements relatifs à l'utilisation et l'entretien de la machine.

### 2.2. Carnet historique.

Les garages doivent établir et tenir régulièrement à jour un carnet historique propre à chaque machine. Y seront consignés les travaux de révision, systématiques, ainsi que les réparations occasionnelles jugées nécessaires.

A l'aide des formulaires V 500 les renseignements suivants seront transmis mensuellement aux garages pour être inscrits dans les carnets historiques :

- nombre d'heure d'utilisation,
- consommation de carburant,
- consommation d'huile.

Ces renseignements doivent être donnés régulièrement par les utilisateurs des machines.

## 3. MESURES POUR LA MISE EN MARCHÉ.

Voir rubrique 5. - Entretien.

## 4. PLAN DE GRAISSAGE DE LA MACHINE.

Le carter de la boîte de vitesse et la tête de perçage contient environ 1 l d'huile.

L'huile utilisée est de la E.P. 90.

Numéro de nomenclature : 000.63.091

Service-distributeur : A.C. Gentbrugge.

De la graisse est à utiliser .

- dans les graisseurs LUB ou Técalemit,
- dans le mécanisme d'avance,
- dans la boîte de vitesse,
- à l'attache de fixation.



La graisse à employer est de la graisse Técalemit - numéro de nomenclature 000.80.200- Service distributeur : Dépôt E.S. Etterbeek.

Le carter du moteur est rempli avec de l'huile S.A.E. H.D.30 - numéro de nomenclature 000.63.031- Service distributeur : A.C. Gentbrugge.

## 5. ENTRETIEN.

Les travaux suivants doivent être exécutés sur chantier par les utilisateurs sous la surveillance du contremaître.

### 5.1. Préparation journalière.

#### 5.1.1. Moteur.

Allumage : vérification du câble de raccordement.  
Carburant : vérification du niveau de carburant.  
Carter du moteur : vérification du niveau d'huile.

#### 5.1.2. Boîte de vitesses (réducteur).

Vérification du niveau d'huile.

#### 5.1.3. Tête de perçage.

Vérification du niveau d'huile.

Vérification de la fixation de la mèche.

#### 5.1.4. Mécanisme d'avancement.

#### 5.1.5. Attache de fixation.

#### 5.1.6. Châssis - biellettes de guidage - réservoir à eau.

Remplissage des graisseurs avec la pompe à main - graissage des biellettes de guidage - remplissage du réservoir à eau.

### 5.2. Entretien hebdomadaire.

L'engin doit être nettoyé hebdomadairement et les boulons éventuellement lâchés doivent être resserrés. Une vérification hebdomadaire de l'outillage accompagnant l'engin sera faite également.

#### 5.2.1. Moteur.

Allumage : nettoyage de la bougie toutes les 50 h d'utilisation.  
Carburant : nettoyage du filtre à air.  
Carter du moteur : remplacement de l'huile toutes les 50 h d'utilisation.



5.2.2. Boîte de vitesses.

Remplacement de l'huile toutes les 200 h d'utilisation.

5.2.3. Tête de perçage.

Remplacement de l'huile toutes les 200 h d'utilisation.

5.2.4. Mécanisme d'avancement.5.2.5. Attache de fixation.5.2.6. Châssis - biellettes de guidage - réservoir à eau.

Resserrage des boulons éventuellement lâchés.

6. REVISIONS.

Ces travaux à charge des garages, doivent être exécutés soit sur place (révision intermédiaire), soit dans le garage.

6.1. Révision intermédiaire. - Trimestrielle.

Les travaux suivants doivent être exécutés pendant cette révision : visite générale de l'engin y compris les accessoires, réparation, nettoyage, réglage et essai.

6.2. Révision annuelle.

La machine doit être complètement vérifiée, réparée et réglée dans le garage, une fois par an.

Avant la sortie de la machine, elle sera essayée afin de s'assurer de son bon fonctionnement.

Le garage procèdera alors également au repeinturage complet de la machine.

6.2.1. Moteur.

Démontage intégral, nettoyage et vérification de toutes les pièces constitutives.

Réparation et remplacement des pièces usées.

Montage et réglage.

6.2.2. Boîte de vitesse.

Voir rubrique 6.2.1.

6.2.3. Tête de perçage.

Voir rubrique 6.2.1.



6.2.4. Mécanisme d'avancement.

Voir rubrique 6.2.1.

6.2.5. Attache de fixation.

Voir rubrique 6.2.1.

6.2.6. Châssis. - Bielles de guidage - réservoir à eau.

Exécution des réparations nécessaires.

---







# CONSIGNE V : PERCEUSE DE RAILS

1. Graisseurs

2. Volant de manoeuvre


3. Réservoir à eau

4. Bouchon de vidange

5. Poignée de serrage

6. Bouchon de remplissage et niveau

7. Tube d'arrosage













---

Imprimerie de la S. N. C. B.  
Dirigeant : R. LATAIRE  
— rue des Deux Gares —  
BRUXELLES (Petite-Ile)

---

— 282176.8.68 (460). —

---